

Choisir l'avenir pour le logement social



Kone Vasseko (colistier) et Sandrine Bernard

Ivry compte 58 000 habitants, 26 370 logements dont **9200 logements sociaux**.

Un peu plus de **6 000 logements** sont gérés par l'**OPH d'Ivry** (Office Public de l'Habitat) présidé par l'adjoint au logement sous l'autorité du Maire.

2000 logements indignes ont été recensés sur la ville.

Cette situation donne à la politique du logement une importance particulière.

La municipalité ne peut plus constamment rejeter les responsabilités et les dysfonctionnements sur l'État ou les autres collectivités locales.

Le fonctionnement actuel ne peut plus durer !

Qui décide des dossiers de demande de logement prioritaires ? Selon quels critères ? Faut-il être proche du maire ? L'opacité à Ivry, **Ça ne peut plus durer !**

L'exaspération des locataires et le laxisme des dirigeants élus, **Ça ne peut plus durer !**

La saleté, les dégradations quotidiennes, l'ascenseur en panne, les problèmes de chauffage, les parkings condamnés... L'OPH n'a pas les moyens de faire son métier correctement, bien gérer et bien entretenir les immeubles. **Ça ne peut plus durer !**

Élus, nous garantissons un dispositif d'attribution juste et exemplaire.

L'instruction des dossiers sera faite selon une procédure décidée par la commission de sélection des dossiers de candidature.

Cette Commission de sélection sera créée et comprendra des élus municipaux (majorité et opposition), des représentants des associations de locataires et des personnalités qualifiées.

Elle établira les critères de sélection et s'assurera de leurs respects.

Elle donnera les informations sur l'état d'avancement de la demande.

Nous voulons maintenir la mixité sociale dans chacun de nos quartiers, dans chacune de nos écoles.

Nous voulons une ville au service de sa population mais aussi une ville ouverte et capable d'accueillir de nouveaux habitants.

Nous poursuivrons l'effort de construction, pour maintenir une proportion de 38% de logements sociaux et préserver la mixité sociale.

Elus, nous exigerons la mise en place d'un vaste plan pluriannuel de rénovation des immeubles sociaux : maintenance, entretien et embellissement, isolation, amélioration de la performance énergétique, tranquillité des habitants.

Un outil de contrôle et d'évaluation de ces travaux sera créé. Les résultats seront portés régulièrement à connaissance des élus et des représentants des locataires.

Elus nous placerons la qualité de service au centre des relations avec les locataires. Une Charte Qualité de Service sera demandée à chaque bailleur social : délais de réponse, nettoyage, entretien des espaces verts, propreté et sécurité des personnes et espaces communs, plan de mise en œuvre de la collecte séparée des bios déchets, politique développement durable.

Chaque locataire pourra donner son avis après chaque intervention d'entretien à son domicile.

Les locataires seront associés aux réunions d'élaboration des programmes de travaux de leur résidence.

Gestion locative plus juste :

Nous nous engageons à faciliter les mutations et les échanges de logement en tenant compte des besoins et revenus des locataires.

Nous voulons l'application d'un surloyer pour les ménages concernés.

Nous veillerons à la mise en place d'un plan rigoureux d'augmentation du nombre de logements accessibles ou adaptés.

Les **23 et 30 mars** prochains,
avec **Sandrine BERNARD**
et l'équipe qu'elle conduit,
nous vous proposons,
pour le logement social à Ivry
de choisir l'avenir.

